

Combien coûte un mariage religieux ?

En France, l'Eglise ne vit que grâce à la générosité des fidèles. Pourtant, l'Eglise de France a pour principe de ne pas demander l'application d'une tarification en contre- partie des sacrements qu'elle administre.

Vous pouvez choisir de faire une offrande en remerciement de la préparation reçue, du temps qui vous a été consacré par le couple accompagnateur, le prêtre, le secrétariat, des documents donnés, des frais postaux, de chauffage, d'électricité...

Pour votre mariage, il en est de même. C'est une grâce pour un prêtre de vous accorder le sacrement du mariage.

Mais vous aurez à cœur de pratiquer une offrande pour l'entretien de l'église, son nettoyage, les frais d'électricité, la disponibilité du sacristain ... Chaque couple fait selon sa conscience et ses possibilités.

Si vous vous mariez à Saint Philippe du Roule, un organiste et un chantre accompagneront la cérémonie, l'offrande suggérée est de 450 €.

Pour organiser la réception de votre mariage, certains d'entre vous reçoivent l'aide financière de leurs familles, soyez certains qu'ils seront heureux de participer à votre don à l'Eglise ; vos parrains et vos marraines qui vous ont accompagné sur votre chemin de chrétien seront sans aucun doute séduits par l'idée de vous aider dans cette offrande.

J'hésite parce que

L'un de nous n'est pas baptisé

Parce que je me sens parfois éloigné de l'Eglise

Nous nous interrogeons encore sur la qualité de notre amour

Et si nous nous trompions ...

Quelque soient vos motifs d'interrogation, prendre le temps d'en parler avec un prêtre, un couple marié depuis plusieurs années peut vous aider.

N'hésitez pas à contacter une des personnes engagées sur le parcours de préparation, à rencontrer des jeunes mariés qui ont suivi un parcours de préparation.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Pour tout renseignement :

> Secrétariat Paroissial :

contact@saintphilippedurole.fr
01.53.53.00.40

PAROISSE CATHOLIQUE DU DIOCESE DE PARIS

154, rue du Fbg S^t-Honoré (église)

9, rue de Courcelles (secrétariat)

75008 Paris

01 53 53 00 40

contact@saintphilippedurole.fr

<https://saintphilippedurole.fr>



Préparation au mariage religieux

2026-2027



**« Le sacrement du mariage fait des époux
des témoins de l'amour de Dieu. »**

Saint Jean - Paul II

(La famille, communion et mission - 1994)

Quel déroulé ?

1) Prendre contact avec le Secrétariat Paroissial

qui vous fournira le formulaire de demande d'inscription à la préparation. Ce formulaire est à remplir avec attention car il sert de base aux autres étapes (inscription à une session collective, rendez-vous personnels avec un prêtre ou un diacre, établissement du dossier administratif pour l'inscription aux registres de l'Eglise...)

2) Le secrétariat vous confirme votre inscription à l'une des 3 sessions de 4 réunions collectives.

La participation à chacune des 4 réunions collectives, auxquelles vous serez invités, est indispensable. Ces réunions sont animées par des couples de laïcs et Monsieur le Curé est indispensable.

3) Un prêtre ou un diacre prend contact avec vous.

Il vous accompagnera durant tout votre parcours. Lors de votre première rencontre, le calendrier et le nombre de vos rencontres individuelles seront déterminés.

4) Constitution du dossier administratif de votre mariage.

Le secrétariat paroissial s'en occupe mais il vous appartient de lui fournir vos extraits de naissance intégraux (avec la filiation). Attention, si vous ne vous mariez pas à St Philippe du Roule, ce dossier sera envoyé au diocèse qui après vérification l'enverra au diocèse dont dépend la paroisse où vous allez vous unir puis enfin le dossier sera envoyé à la paroisse du mariage. Selon l'éloignement cela peut prendre beaucoup de temps...

Les sessions

Session 1

- Mercredi 18 novembre 2026 de 20h30 à 22h00
- Mercredi 25 novembre 2026 de 20h30 à 22h00
- Mercredi 12 décembre 2026 de 20h30 à 22h00
- Jeudi 10 décembre 2026 de 20h30 à 22h00

Session 2

- Jeudi 25 février 2027 de 20h30 à 22h00
- Mercredi 3 mars 2027 de 20h30 à 22h00
- Mercredi 10 mars 2027 de 20h30 à 22h00
- Mercredi 17 mars 2027 de 20h30 à 22h00

Session 3

- Mercredi 21 avril 2027 de 20h30 à 22h00
- Mercredi 28 avril 2027 de 20h30 à 22h00
- Mardi 4 mai 2027 de 20h30 à 22h00
- Mercredi 12 mai 2027 de 20h30 à 22h00

Ces réunions auront lieu à la Maison des Œuvres, 174 rue du Fbg St Honoré. Il vous est demandé de suivre les 4 réunions auxquelles vous êtes invités.

*Vous avez l'intention
de vous marier religieusement :
Nous nous associons à votre joie
de fonder un foyer.
Que vous souhaitiez vous marier
en l'église Saint Philippe du Roule
ou dans une autre église,
nous pouvons vous accompagner.
Le Mariage est un engagement
tellement important que
l'Eglise recommande de vous préparer
durant une année avant la date que vous
envisagez.
La paroisse vous offre une aide précieuse
pour réfléchir
à la construction d'un couple chrétien
et à vos tâches d'époux et de parents*